

Tri à la source des **biodéchets**

100 jours après, trois réseaux font le bilan et soulignent une "dynamique" malgré le retard.

Trois mois après l'entrée en vigueur de l'obligation du tri à la source des biodéchets, le Réseau Compost Citoyen (RCC), le Réseau Compost In Situ (RCIS) et le Réseau de l'Assainissement Écologique (RAE) font un premier bilan. D'après eux, la dynamique est enclenchée, malgré le retard en la matière et les disparités entre les territoires.

Une dynamique enclenchée localement

On le sait, la législation n'est pas une baguette magique et elle n'a pas permis de rattraper le retard accumulé par la France sur ses voisins européens sur le tri et la valorisation des biodéchets. Selon l'ADEME, un tiers des Français seulement détient une solution pour trier et valoriser ses déchets alimentaires et ses résidus de végétaux. **Ces biodéchets représentent encore 38% des ordures ménagères, soit 6 M. de tonnes qui pourraient être valorisées** comme amendement au lieu d'être enfouies ou incinérées (chiffres MODECOM 2017). L'objectif 2024 reste identique : couvrir 27 millions de personnes, soit à peine la moitié de la population. On est loin des 100 % !

Pourtant, les trois réseaux ont constaté des avancées : couverture médiatique (enfin) plus importante, meilleure visibilité des métiers de la filière du compostage, hausse des embauches... Ainsi le Réseau Compost In Situ, jeune réseau qui travaille avec des professionnels (restaurateurs, établissements scolaires...) et des agriculteurs, a enregistré une hausse de ses adhérents en 2023 et 2024 et identifié "une dizaine de porteurs de projet qui souhaitent se lancer dans le compostage de territoire" souligne Caroline Thieffry, coordinatrice du réseau. "Les adhérents plus anciens ont consolidé leur activité et profitent d'une forte demande des professionnels liée à l'obligation du tri à la source."

D'après le Réseau Compost Citoyen, plusieurs éléments montrent une prise de conscience sur le sujet : "Deux nouveaux RCC régionaux se sont créés depuis janvier, en Centre Val-de-Loire et en Normandie. Ils sont portés par des acteurs.rices de terrain et soutenus par les régions et les ADEME régionales. Une dynamique locale portée par la mise en place de la loi AGECC" souligne Cécile Bussière, chargée du plaidoyer au RCC. Autre fait notoire : "La hausse des professionnels formés ! En trois ans, on a constaté une augmentation de 54% des modules de formations pour les référents de site de compostage partagé et même de 160% pour les maîtres composteurs certifiés."

Le RAE observe également ce mouvement positif en faveur du tri à la source qui permet le retour au sol d'une plus grande quantité de biodéchets. "Nous comptons environ 150 adhérent-es, un chiffre qui augmente chaque année", explique Caroline Lefebvre, coordinatrice nationale du RAE. "Nous nous réjouissons du développement des formations guides et maîtres composteurs puisque ces métiers sont complémentaires avec le développement des filières de valorisation des excréta, notre coeur d'activité et de recherche."

La gestion de proximité : solution majoritaire en France

Au regard de la loi et de la directive européenne de 2018, la France est clairement en retard sur ses voisins européens. Elle a aussi ses particularités, notamment celle d'opter pour des mix de solutions en fonction de la typologie de ses habitants et des équipements disponibles. D'où des disparités fortes entre collectivités. Les zones rurales adoptent majoritairement la gestion de proximité (rappelons qu'un tiers des Français y vivent) mais les métropoles ne sont pas en reste : Angers, Besançon, La Rochelle développent le compostage de proximité avec succès, en complément de solutions de collecte. Pour des raisons de coût d'abord, pour des raisons environnementales et sociales ensuite. Le compostage de territoire, c'est-à-dire en milieu agricole, se développe aussi, en conservant l'idée d'un lien de proximité entre producteur de biodéchets et agriculteurs et de réduction de l'empreinte carbone de la collecte, en favorisant par exemple la collecte en mobilité douce.

Enfin, sensibiliser, former, éduquer aux bonnes pratiques, sont indispensables pour la réussite du tri à la source des biodéchets. "C'est ce qui fait la force de nos réseaux", soulignent les trois associations, avec une forte envie de se développer et de s'ancre partout, pour accompagner citoyens, professionnels et collectivités

Un appel à valoriser “toutes” les matières organiques !

La législation a permis aussi de braquer les projecteurs sur le sujet du retour au sol des matières organiques, dans un contexte de crise agricole et alimentaire particulier. Nous le savons, nos sols abîmés ont besoin d'être nourris. Ils sont aussi incontournables dans la lutte contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité.

Valoriser toutes les matières organiques, c'est aussi aller au-delà des biodéchets, comme le soutient Caroline Lefebvre, du RAE : “Nous espérons voir dans les années à venir des réglementations similaires en faveur de la séparation à la source pour le tri des eaux usées qui permettrait également un retour au sol des biodéchets excrétés par les 68 millions de Français-es et la valorisation de ces ressources pour amender et fertiliser les sols.”

Les associations appellent donc les collectivités et les pouvoirs publics à favoriser le développement du compostage pour permettre un retour au sol de qualité des biodéchets : en mettant en avant que **“tout se composte”**, comme le dit le Réseau Compost Citoyen (y compris la viande, le poisson, les agrumes...), grâce à un tri de qualité permettant un retour optimal au sol du compost.

CONTACTS PRESSE

Réseau Compost Citoyen - Cécile Bussière

Chargée de plaidoyer et de partenariats
06 69 97 34 05
c.bussiere@reseaucompost.org

Réseau Compost In Situ - Caroline Thieffry

Coordinatrice - 06 60 21 72 45
c.thieffry@compostinsitu.fr

Réseau de l'Assainissement Écologique - Caroline Lefebvre

Coordinatrice - 06 02 54 32 36
admin@reseau-assainissement-ecologique.org

Qui sommes-nous ?

Le Réseau de l'Assainissement Écologique

Le RAE inscrit son action dans un enjeu global de respect des cycles naturels des matières (l'eau, la fertilité des sols) et intervient comme acteur et promoteur de solutions écologiques qui ont un bilan énergétique faible. Le RAE s'est structuré en association sans but lucratif en 2011 pour intervenir auprès des acteurs publics et privés de l'assainissement. Il compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres répartis sur le territoire français mais également en Suisse, en Espagne, en Allemagne et en Belgique. <https://reseau-assainissement-ecologique.org/>

Le Réseau Compost Citoyen

L'association, créée en 2009, compte sur un réseau de 1 100 adhérent.e.s (citoyen.nes, professionnel.les du compostage et collectivités) et onze réseaux régionaux. Le RCC promeut la prévention et la gestion de proximité des biodéchets dans une logique d'économie circulaire, sur les plans écologique, économique et social. Elle est aujourd'hui le premier réseau biodéchet de France, touchant 12 M. de personnes au travers de ses membres. www.reseaucompost.org

Le Réseau Compost in Situ

Le Réseau Compost in Situ regroupe des structures indépendantes sur le territoire français dont la vocation principale est de valoriser les biodéchets, pour un retour au sol de la matière organique, le plus près possible de lieux de production. Créée sous forme associative en 2020, le Réseau Compost in Situ offre à ses adhérents de véritables lieux d'échanges, d'entraide et de partage d'expérience entre adhérents. Comme le prouve sa signature : “La terre nous nourrit, nourrissons-la”, le RCIS est très attaché à la qualité du compost que ses adhérents fournissent aux professionnels (agriculteurs, maraîchers...) car ceux-ci ont besoin de cette ressource pour enrichir leurs terres. <https://compostinsitu.fr/>